

Département de la défense des États-Unis se sont jointes en 1958, en vertu d'un accord officieux entre la direction des deux organismes. Il s'agissait d'entreprendre un programme d'études à long terme sur le phénomène de la rentrée dans les couches supérieures de l'atmosphère terrestre, par suite des installations uniques mises au point à ce moment par l'établissement canadien de recherche et de développement touchant les armements. Les résultats des travaux ont été mis à la disposition tant du Canada que des États-Unis. Signalons que les détails de cette collaboration ont été rendus publics en octobre 1968 dans le rapport du Conseil de recherches pour la défense devant le comité sur la politique scientifique du Sénat, et qu'ils ont été également signalés dans les rapports annuels du Conseil de recherches pour la défense, confidentiels jusqu'en 1966, mais qui ne le sont plus aujourd'hui.

Je tiens à ajouter que l'établissement canadien de recherches et de développement sur l'armement, à Valcartier, n'a participé à aucun programme d'interception de missiles.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Le ministre peut-il nous dire si, par suite des recherches effectuées au Canada, les autorités canadiennes ont été informées du rayon d'action des engins antiengins Spartan et Sprint, de façon que notre gouvernement soit mis au courant des faits touchant le système d'ABM proposé par le Président des États-Unis?

L'hon. M. Sharp: Sauf erreur, les recherches concernent le phénomène de rentrée des missiles qui attaqueraient le Canada ou les États-Unis, leurs routes et les problèmes d'interception et non la mise au point des missiles antimissiles eux-mêmes.

LES MANŒUVRES DE LA MARINE RUSSE DANS L'ATLANTIQUE-NORD

L'hon. J. A. MacLean (Malpègue): J'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, puisque le ministre de la Défense nationale est absent. Le Canada a-t-il été informé par l'URSS des buts des grandes manœuvres auxquelles se livrent en ce moment dans l'Atlantique Nord des unités de la marine russe. Sinon, le gouvernement a-t-il été informé par l'un ou l'autre de ses alliés pour autant que la chose se sache, du but de ces mouvements, et ces unités des

[L'hon. M. Sharp.]

forces navales russes sont-elles surveillées par les forces canadiennes?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je prends note de la question et je la transmettrai au ministre de la Défense nationale.

[Français]

AIR CANADA

L'EMBAUCHAGE D'EMPLOYÉS À TEMPS PARTIEL

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports.

Pourrait-il nous dire si la société Air Canada l'a informé de son intention d'embaucher 150 employés à temps partiel, soit 50 à chacune des aéroports de Montréal, Toronto et Vancouver?

M. l'Orateur: Je crois que la question pourrait être inscrite au *Feuilleton* ou débattue au moment de l'ajournement, ce soir ou demain.

M. Godin: A dix heures, monsieur l'Orateur.

[Traduction]

L'HABITATION

LA SCHL—LES CRITÈRES APPLICABLES AUX PROJETS

M. Lincoln M. Alexander (Hamilton-Ouest): Ma question s'adresse au ministre des Transports et découle en partie de sa visite à Hamilton. Sauf erreur, il y a passé 37 minutes à vérifier le coût estimatif d'une rénovation urbaine qui s'étendrait sur quelque 328 acres de terrains...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député voudrait-il poser sa question?

M. Alexander: Ma question est celle-ci: le ministre est-il maintenant prêt à énoncer les principes directeurs qu'il avait promis au député d'Halifax-East Hants au sujet des logements sociaux? Sauf erreur, c'est le 25 mars que le député avait demandé si les renseignements seraient donnés par écrit et le ministre avait répondu qu'ils seraient fournis à la Chambre dans deux ou trois jours.

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Je ne me souviens pas d'avoir dit que ces renseignements seraient transmis à la Chambre dans deux ou trois jours. On les prépare en ce moment et j'espère qu'ils seront disponibles en temps opportun.